

**RECOMMANDATION
SUR LES ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
À DONNER À L'EXPRESSION *FAKE NEWS*
PARUE AU JO DU 4 OCTOBRE 2018
TEXTE N° 113**

Portée par l'essor des médias sur la toile et l'activité des réseaux sociaux, l'expression anglo-saxonne *fake news*, qui désigne un ensemble de procédés contribuant à la désinformation du public, a rapidement prospéré en français.

Voilà une occasion de puiser dans les ressources de la langue pour trouver des équivalents français. Lorsqu'il s'agit de désigner une information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre, pour entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique établie, on pourra recourir au terme **information fallacieuse**, ou au néologisme **infox**, forgé à partir des mots information et intoxication.

On pourra aussi, notamment dans un cadre juridique, utiliser les termes figurant dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse ainsi que dans le code électoral, le code pénal ou le code monétaire et financier : **nouvelle fausse**, **fausse nouvelle**, **information fausse** ou **fausse information**.

En tout état de cause, la Commission d'enrichissement de la langue française recommande l'emploi, au lieu de *fake news*, de l'un de ces termes, choisi en fonction du contexte.

L'accompagnement pédagogique est à consulter dans les Lettres du français des affaires (LFA) 165 et 166, en raison du nombre important de termes publiés au Journal officiel en décembre 2018.

En dehors du site pédagogique de l'APFA pour le français des affaires www.apfa.asso.fr dont le Lexique en ligne, avec toutes les définitions, se consulte comme un dictionnaire, les sites de référence sont :

www.academie-francaise.fr/dictionnaire ;
www.francophonie.org ; www.franceterme.culture.fr ;
www.journal-officiel.gouv.fr ; www.granddictionnaire.com ;
www.langue-francaise.org ; www.terminologie.fr

Termes étrangers (en italique)
ou
déconseillés (entre guillemets)

Termes français
de la 29^e liste

- INFORMATIQUE ET INTERNET -

cloaking masquage n.m., camouflage n.m.

spamdexing référencement abusif

system of engagement système d'engagement

Web, World Wide Web (WWW) toile n.f., toile mondiale

- INTELLIGENCE ARTIFICIELLE -

« agent conversationnel » dialogueur, n.m., agent de dialogue

artificial intelligence (AI) intelligence artificielle (IA)

artificial neural network, neural network réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones

artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone neurone artificiel, neurone formel

chatbot, conversational agent dialogueur, n.m., agent de dialogue

data clustering, unsupervised learning, unsupervised training apprentissage non supervisé

deep learning, deep structured learning, hierarchical learning apprentissage profond

machine learning (ML) apprentissage automatique, apprentissage machine

reinforcement learning apprentissage par renforcement

supervised learning, supervised training apprentissage supervisé

- RECOMMANDATION parue au JO du 4 octobre 2018 -

fake news information fallacieuse, infox, nouvelle fausse, fausse nouvelle, information fausse, fausse information

Dépliant édité par l'APFA

Association des professionnels, -elles francophones des affaires
17 rue de l'Égalité 91300 MASSY - FRANCE

Téléphone : 33 (0)6 61 71 40 43
Courriel : apfa.lemotdor@gmail.com
Site : www.apfa.asso.fr

Association Loi 1901 - Journal Officiel du 7 mars 1984
N° SIRET 348 19652800023 - RNA W452003671

VOCABULAIRE DES AFFAIRES

29^e liste

**Commission d'enrichissement
de la langue française (CELF)**

**Vocabulaire
de l'informatique
et de l'internet,
de l'intelligence artificielle**

Journal officiel (JO) du 9 décembre 2018

**Recommandation
sur les équivalents français
à donner à l'expression
*fake news***

Journal officiel (JO) du 4 octobre 2018

Les termes parus au Journal officiel (JO) de la République française sont recommandés pour tous et d'emploi obligatoire pour les services de l'État et ses établissements publics.



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

www.apfa.asso.fr

avec la contribution de la délégation générale à la langue française et aux langues de France et de l'Organisation internationale de la Francophonie

*Le Mot d'Or des élèves, des étudiants et des professionnels
La VAFIE, valorisation des acquis francophones initiaux dans l'emploi
La dictée des Mots d'Or pour le grand public*

VOCABULAIRE DE L'INFORMATIQUE ET DE L'INTERNET PARU AU JO DU 9 DÉCEMBRE 2018

Masquage, n.m., camouflage, n.m. pour *cloaking*

Référencement abusif qui consiste à proposer deux versions différentes d'une même page de la toile, l'une visible par les internautes, l'autre destinée uniquement aux robots d'indexation des moteurs de recherche.

Note : Du fait du masquage, le même site pourra être indexé plusieurs fois, modifiant ainsi le classement établi par les algorithmes.

Référencement abusif pour *spamdexing*

Ensemble de techniques qui leurrent les robots d'indexation des moteurs de recherche pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par ces moteurs.

Note : Le référencement abusif recourt par exemple au masquage ou à la dissimulation, dans une page, d'éléments tels que des liens hypertextuels ou des mots clés, qui sont invisibles des internautes mais qui sont pris en compte par les robots d'indexation.

Système d'engagement pour *system of engagement*

Ensemble des services mis en ligne par une organisation pour renforcer ses liens avec ses clients, ses partenaires extérieurs et ses employés ou pour créer des relations entre eux, dans le cadre d'une stratégie commerciale ou managériale, ou encore d'une stratégie de communication.

Note : 1. Les téléservices, les réseaux sociaux et les forums sont des exemples de services utilisés dans un système d'engagement.

2. Un système d'engagement permet notamment de recueillir des informations sur les utilisateurs, pour étudier par exemple leur comportement ou leurs centres d'intérêt.

Toile, n.f., toile mondiale pour *Web, World Wide Web (WWW)*

Système de publication, de gestion et de consultation de documents et d'autres ressources, qui est réparti géographiquement et structurellement dans l'internet et fait appel aux techniques de l'hypertexte.

VOCABULAIRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PARU AU JO DU 9 DÉCEMBRE 2018

Apprentissage automatique, apprentissage machine pour *machine learning (ML)*

Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Note : 1. Un algorithme d'apprentissage automatique comporte un modèle dont il modifie les paramètres, de valeur initiale en général aléatoire, en fonction du résultat constaté.

2. L'apprentissage automatique relève de l'intelligence artificielle.

3. L'apprentissage automatique est fréquemment utilisé pour le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, ou pour effectuer des diagnostics et des prévisions.

Apprentissage non supervisé pour *data clustering, unsupervised learning, unsupervised training*

Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme utilise un jeu de données brutes et obtient un résultat en se fondant sur la détection de similarités entre certaines de ces données.

Note : L'apprentissage non supervisé est utilisé, par exemple, pour l'identification de comportements et la recommandation d'achats.

Apprentissage par renforcement pour *reinforcement learning*

Apprentissage automatique dans lequel un programme extérieur évalue positivement ou négativement les résultats successifs de l'algorithme, l'accumulation des résultats permettant à l'algorithme d'améliorer ses performances jusqu'à ce qu'il atteigne un objectif préalablement fixé.

Note : 1. L'apprentissage par renforcement est fréquemment utilisé dans la robotique.

2. L'efficacité de l'apprentissage par renforcement a été attestée dans certains jeux stratégiques comme le jeu de go.

Apprentissage profond pour *deep learning, deep structured learning, hierarchical learning*

Apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune

correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données.

Note : L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique.

Apprentissage supervisé pour *supervised learning, supervised training*

Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme s'entraîne à une tâche déterminée en utilisant un jeu de données assorties chacune d'une annotation indiquant le résultat attendu.

Note : 1. L'apprentissage supervisé recourt le plus souvent aux réseaux de neurones artificiels.

2. L'apprentissage supervisé est utilisé, par exemple, pour la reconnaissance d'images et la traduction automatique.

Dialogueur, n.m., agent de dialogue pour *chatbot, conversational agent*

Logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches.

Note : 1. Un dialogueur peut être intégré à un terminal ou à un objet connecté.

2. Les dialogueurs sont utilisés, par exemple, dans les techniques de vente, les moteurs de recherche et la domotique.

3. On trouve aussi l'expression « agent conversationnel », qui est déconseillée.

Intelligence artificielle (IA) pour *artificial intelligence (AI)*

Champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines.

Neurone artificiel, neurone formel pour *artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone*

Dispositif à plusieurs entrées et une sortie, qui simule certaines propriétés du neurone biologique.

Note : La valeur de sortie du neurone artificiel est une fonction non linéaire, généralement à seuil, d'une combinaison de valeurs d'entrée dont les paramètres sont ajustables.

Réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels pour *artificial neural network, neural network*

Ensemble de neurones artificiels interconnectés qui constitue une architecture de calcul.